



CHARTRE DU RANDONNEUR



Ne vous écartez pas des chemins balisés. En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif.**



Respectez la nature.
Ne cueillez pas de fleurs ou plantes.
Ne pas déranger et ne pas nourrir les animaux.



Ne jetez pas vos déchets, emportez-les.



Respectez la propriété privée.
Refermez barrières et clôtures après votre passage.



Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.



Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse. (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)

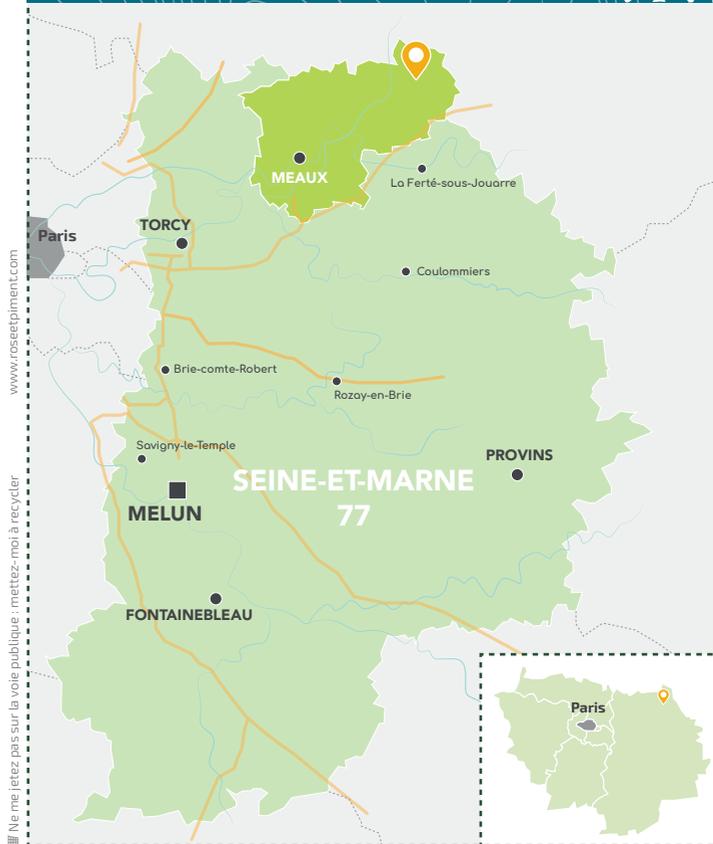


Faites attentions aux tiques.



Choisissez une tenue adaptée au parcours et à la météo.

INFORMATIONS PRATIQUES



www.roseepiment.com

Ne me jetez pas sur la voie publique : mettez-moi à recycler

Voir carte IGN n°2513 OT Meaux vallée de l'Ourcq.

Départ : Parking de l'église d'Ocquerre

GPS : Lat : 49.03789784 Lng : 3.0574742

UTM : 504200.617 E 5431670.309N 31U

www.tourisme-paysdemeaux.com

NUMÉROS D'URGENCE

112 | **114**

N° Européen d'urgence
(15 Samu / 17 Police / 18 Pompiers)

SMS pour les sourds
et malentendants



CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

→ OCQUERRE



VALLON DE CHATON

Vallée de l'Ourcq, château de la Trousse, vallons de Méranne et du Chaton ponctuent cette randonnée campagnarde agrémentée par une mosaïque de cultures et de petits bois.



16.8 km



4h15



0 m

BALISAGE



DIFFICULTÉ



THÉMATIQUE

NATURE

LA FERME MODÈLE

Prix d'Honneur départemental de la Grande culture décerné par la Société d'Agriculture de Meaux en 1908, la ferme de la Trousse est citée en exemple pour ses aménagements d'avant-garde : remembrement des parcelles, organisation moderne des bâtiments agricoles. Des logements pour les bouviers, charretiers et manoeuvriers célibataires, des hébergements pour les équipes saisonnières sont même prévus ainsi qu'une petite cité pour les ouvriers agricoles mariés avec maisons et jardins potagers.

En 1908, le domaine comporte 330 hectares. La ferme produit essentiellement du blé et de l'avoine mais aussi des betteraves livrées à la sucrerie de Lizy-sur-Ourcq. Un millier environ de moutons constituent une grosse part du bétail.



Patrimoine d'émotions

ITINÉRAIRE DE LA RANDONNÉE



1 De l'église, prendre la rue à gauche, passer devant le manoir et continuer par la D 102 à gauche (prudence). Elle passe sous la voie ferrée, franchit l'Ourcq et conduit en bordure du canal.

2 Emprunter le chemin de halage à gauche sur 2 km. Au pont, suivre la route à gauche et, au rond-point, continuer à gauche par l'avenue de la Gare.

3 Prendre la rue à gauche, passer la ferme du Vieux Moulin et franchir la voie ferrée. Emprunter la D 17 à droite, puis la D 401 à gauche (prudence) sur 200m.

4 S'engager à droite sur le bon chemin herbeux qui monte en lisière du bois le long du ru de Méranne et aboutit près du château de la Trousse. Poursuivre tout droit par la route en bordure du mur et, dans le deuxième virage, continuer par la large allée. Au carrefour en T, monter à droite vers Crépoil et, à l'entrée du hameau, bifurquer à gauche. Couper la route, prendre le chemin à gauche et laisser le chemin à droite.

5 A la croisée des chemins, tourner à gauche, puis suivre la route à droite. Elle mène à Cocherel. Prendre la rue du Gué-Mathieu à droite, et au centre du village, la rue à gauche. Elle passe devant le cimetière. Couper la D 401 et descendre par la petite route à Chaton. Traverser le hameau vers l'ouest.

6 Au lavoir, descendre par la rue à gauche et continuer par le chemin entre cultures et vergers. A la hauteur du bois de la Consigne, tourner à droite, puis prendre la petite route à gauche et traverser tout droit Rademont. Emprunter la D 17 à gauche sur 500 m (prudence), puis la D 102a à droite. Bordée de tilleuls, elle conduit au centre d'Ocquerre.



LES INCONTOURNABLES



La campagne de Chaton



Eglise Saint-Etienne d'Ocquerre



Le lavoir de Chaton



Le château de la Trousse



Campagne de Chaton

LÉGENDE

	CONTINUITÉ RAPPEL		TOURNER À GAUCHE
	TOURNER À DROITE		MAUVAISE DIRECTION

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité « randonnée ».

Credits photos : © Mellie JUMELLE - © CCPO